Ce texte constitue seulement un outil de documentation et n'a aucun effet juridique. Les institutions de l'Union déclinent toute responsabilité quant à son contenu. Les versions faisant foi des actes concernés, y compris leurs préambules, sont celles qui ont été publiées au Journal officiel de l'Union européenne et sont disponibles sur EUR-Lex. Ces textes officiels peuvent être consultés directement en cliquant sur les liens qui figurent dans ce document

►B

RÈGLEMENT (CE) Nº 2092/2004 DE LA COMMISSION

du 8 décembre 2004

portant modalités d'application d'un contingent tarifaire pour l'importation de viande bovine séchée désossée originaire de Suisse

(JO L 362 du 9.12.2004, p. 4)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement d'exécution (UE) nº 82/2013 de la Commission du 29 janvier 2013	L 28	3	30.1.2013

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://data.europa.eu/eli/reg/2004/2092/2013-01-01/fra